

# PROCÈS-VERBAL

## **CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CE)**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire des Sentiers tenue le lundi 19 février 2024, à 18 h 45, dans la bibliothèque de l'école.

Membre	Présent	Absent
Boucher, Bruno	X	
Breton, Pascale (présidente)	X	
Bujold,Frédéric	X	
Cliche, Gail	X	
Daudelin, Mélanie	X	
Fleurant, Amély	X	
Gauthier, Édith	X	
Joyal, Dominique	X	
Lavoie, Louis-Alexandre	X	
Legault, Maxime	X	
Lemieux, Alexandra	Χ	
Richard, Caroline	X	
Rioux, Mireille	X	
Riverin, Guillaume (vice-président)	X	
Rodrigue, Julie	Χ	
Thibault, Émilie	Х	
Tremblay, Sonia	Х	
Uwamaliya, Hélène		Х
Invitées		
Hayes, Karina	Х	
Bureau, Mariève	X	
Substituts		
Proulx, Mélanie	-	-

ENGAGEMENT

CIVISME

CRÉATIVITÉ

OUVERTURE

## 1. Ouverture de la séance

Madame Pascale Breton, présidente, procède à l'ouverture de la séance et vérifie que le quorum est atteint. Madame Mélanie Daudelin fait fonction de secrétaire.

#CE 23/24-13

#### 2. Adoption de l'ordre du jour

La présidente donne lecture de l'ordre du jour.

À l'ordre du jour, dans Questions diverses, il est proposé d'ajouter les points suivants :

- 14.1. Départ de madame Laurence Bédard, directrice adjointe;
- 14.2. Taux de réponse des membres pour l'approbation d'activités (sondages).

Un membre indique qu'une correction doit être apportée au point 9 : nous devrions lire « Adoption du projet éducatif » plutôt que « Approbation du projet éducatif ». Par conséquent, pour l'intention de ce point, nous devrions lire « Présenter et adopter le projet éducatif » plutôt que « Présenter et approuver le projet éducatif ».

L'adoption de l'ordre du jour ainsi modifié est proposée par madame Édith Gauthier, appuyée par madame Gail Cliche : l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

#### 3. Approbation du procès-verbal de la séance du 6 novembre 2023

#CE 23/24-14

Il est proposé par madame Émilie Thibault, appuyée par madame Sonia Tremblay, que le procès-verbal soit approuvé, tel que présenté; le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

## 4. Suivis au procès-verbal de la séance du 6 novembre 2023

- Point 11.2. Directive ministérielle (interdiction du cellulaire): Les membres du personnel de l'école se sont rencontrés afin de discuter et proposer des modalités d'application de la directive. Ce point devait être reporté à la séance du mardi 5 décembre 2023, mais comme celle-ci a été annulée en raison de la grève, le 30 novembre 2023, un courriel a été transmis aux membres du CE afin de leur présenter les prochaines étapes relatives à l'application de la directive.
- Point 11.3. Guichet unique d'admission: La direction fait le point à propos du processus relatif à l'admission des élèves pour l'année scolaire 2024-2025. L'admission des élèves de 1<sup>re</sup> secondaire s'est faite le 20 novembre 2023 (1<sup>er</sup> tour) et au cours des semaines suivantes (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> tour).

Le 31 janvier 2024, les parents des élèves concernés par la répartition de la clientèle scolaire dans les différentes écoles secondaires du secteur de Charlesbourg ont reçu une lettre décisionnelle. Le pourcentage d'élèves admis à leur choix d'école pour 2024-2025 est de 91 %.

La direction présente le portrait global de la prochaine clientèle scolaire :

- 1<sup>re</sup> secondaire: 8 groupes, dont 2 au PEI;
- 2e secondaire: 8 groupes, dont 2 au PEI;
- 3<sup>e</sup> secondaire : 7 groupes;
- 4<sup>e</sup> secondaire : 6 groupes;
- 5<sup>e</sup> secondaire : 6 groupes.

La direction informe les membres des services spécialisés et d'adaptation scolaire qui seront accueillis et offerts dans l'école pour l'année scolaire 2024-2025. L'école accueillera 7 nouveaux groupes de service spécialisé : soit 3 du service *Perspective* (12 à 15 ans) et 4 du service *Trajectoire* (15 à 21 ans). Ce sont deux services en continuité dédiés aux élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) qui éprouvent des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage. Chacun des groupes est composé d'environ 8 élèves.

Bien que le programme FMSS soit encore offert à notre école pour 2024-2025, dans l'organisation d'autres parcours, il a été déterminé que le parcours CPC soit redirigé vers la nouvelle école secondaire de Charlesbourg.

## 5. Approbation des activités éducatives

#CE 23/24-15

Le document présentant les activités éducatives a été préalablement transmis par courriel à l'ensemble des membres. Par conséquent, il est convenu de passer directement à l'approbation de celles-ci.

Il est proposé par monsieur Bruno Boucher, appuyé par madame Cliche, que les activités éducatives soient approuvées, telles que présentées; les activités éducatives sont approuvées à l'unanimité.

Activité/sortie	Date(s)	Jour	Période(s)	Groupe(s)
Tournoi hockey M14 D4n3 #5 : Aréna régionale J.E. Métivier - Saint-Damien-de-Buckland	lundi 26 février 2024	3	P1+P2+Dîner+P3+P4	12 élèves - Hockey 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> secondaire
Dek Chauveau - Hockey-balle ou sport au choix	lundi 26 février 2024	3	P3+P4	SPO1: 174-01
Randonnée en Fatbike au Lac Delage	jeudi 29 février 2024	6	P3+P4	Multisports 3 : 354-01
Espace 400 - Exposition - Manif d'art	jeudi 29 février 2024	6	P3+P4	ARV244-02 : 30 élèves Aucun dérangement de classes
Aquarium de Québec - Projet photo et peinture	jeudi 14 mars 2024	1	P3+P4	ARV144-02 : 21 élèves Aucun dérangement de classes
Aquarium de Québec - Projet photo et peinture	lundi 18 mars 2024	3	P1+P2	ARV144-01 : 28 élèves Aucun dérangement de classes
Aréna Disralie - Reprise tournoi de Hockey M14 D4N1	mercredi 20 mars 2024	5	P1+P2+Dîner+P3+P4	1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> secondaire : environ 12 élèves
Centre de ski Le Relais	jeudi 21 mars 2024	6	P1+P2+Dîner+P3+P4	Concentration montagne : 18 élèves 2 <sup>e</sup> secondaire
Centre de ski Le Relais	vendredi 22 mars 2024	7	P1+P2+Dîner+P3+P4	Concentration montagne : 15 élèves - 1 <sup>re</sup> secondaire
Pièce de théâtre Manoir Owen - présentation aux élèves PEI	lundi 25 mars 2024	8	P1+P2+Dîner+P3+P4	Troupe de théâtre parascolaire : 15 élèves
Érablière du Lab Beauport (changement de date)	jeudi 4 avril 2024	6	P1+P2+Dîner+P3+P4	Environ 20 élèves : francisation

Activité/sortie	Date(s)	Jour	Période(s)	Groupe(s)
Espace 400 - visite guidée des expositions et ateliers d'initiation à la technique du feutrage	mardi 16 avril 2024	3	P1+P2+Dîner	ARV244-01 : 28 élèves
Club de curling Victoria	vendredi 19 avril 2024	6	P1+P2	Groupe 571
Club de curling Victoria	vendredi 19 avril 2024	6	P3+P4	Groupe 572
Safari photos pour projet - Vieux- Lévis	mardi 21 mai 2024	6	P3+P4	ARV244-02 : 30 élèves Aucun dérangement de classes
Aquarium de Québec	vendredi 24 mai 2024	9	P1+P2+Dîner	Environ 20 élèves : francisation

### 6. Formation 3 du conseil d'établissement

En fonction des sujets traités pour cette troisième séance, des capsules ainsi que des fiches thématiques ont été précédemment transmises par courriel à tous les membres.

La formation est obligatoire pour les nouveaux membres. Pour les autres membres, elle n'est pas obligatoire, mais est fortement recommandée.

#### 7. Modification des règles de régie interne

Certains changements qui concernent les conseils d'établissement doivent été apportés, en raison du projet de loi 23 qui a été adopté un peu avant la période des fêtes. Par conséquent, certaines sections du document portant sur les règles de régie interne ont dû être modifiées.

- Les délais de transmission des documents : « L'ordre du jour et les documents `qui l'accompagnent doivent être transmis aux membres et à leurs substituts au moins 7 jours avant la tenue de la séance. » Article 67
- Tenue des séances à distance possible : « Au moins un membre du conseil d'établissement ou le directeur de l'école doit toutefois être physiquement présent au lieu fixé pour cette séance. Le directeur de l'école doit s'assurer que le lieu fixé pour cette séance soit équipé de moyens permettant aux personnes qui participent ou qui assistent à cette séance de communiquer immédiatement entre elles. Un membre du conseil d'établissement qui participe à une séance à l'aide de tels moyens est réputé être présent à cette séance. » Article 68.1
- Vacance d'un membre du CE: « Une vacance à un poste de membre d'un conseil d'établissement d'une école est constatée lorsqu'un membre fait défaut d'assister à trois séances consécutives du conseil d'établissement sans motif jugé valable par ce dernier. Le mandat de ce membre prend fin à la clôture de la séance qui suit, à moins que le membre n'y assiste. » Article 54.1

8. Approbation des contenus en orientation scolaire et professionnelle #CE 23/24-16

Madame Mariève Bureau, directrice adjointe, présente les contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) 2023-2024.

Ces contenus d'apprentissage obligatoires depuis 2017, de la 5<sup>e</sup> année du primaire jusqu'à la fin du secondaire, ont pour objectif principal de permettre aux élèves de faire des apprentissages en lien avec une série de thèmes liés à l'orientation et d'entreprendre une démarche réflexive sur la connaissance de soi, du monde scolaire, du monde du travail et sur les différents choix qu'ils auront à faire dans leur vie.

À ce sujet, il est proposé de transmettre davantage d'informations aux parents via l'Info-parents. \*Point de suivi

Il est proposé par madame Julie Rodrigue, appuyée par madame Gauthier, que les contenus en orientation scolaire et professionnelle soient approuvés, tels que présentés; les contenus en orientation scolaire et professionnelle sont approuvés à l'unanimité.

## 9. Adoption du projet éducatif

#CE 23/24-17

La directrice fait un retour sur ce qui avait été présenté lors d'une dernière séance, relativement au projet éducatif.

La direction rappelle les trois enjeux qui ont été déterminés pour le projet éducatif :

- Réussite des élèves avec un plan d'intervention;
- Réussite des garçons;
- Bien-être des élèves.

La mise en œuvre, c'est-à-dire les moyens choisis par l'équipe-école, se précisera dans les prochaines semaines, pour une application dès septembre prochain. Il est à noter que plusieurs moyens ont déjà été mis en place pour travailler ensemble sur les enjeux identifiés.

Afin de bonifier l'offre d'activités sportives le midi et ainsi contribuer au bien-être des élèves, un membre propose de solliciter l'ensemble des parents pour animer des activités dans le gymnase et même à l'extérieur. \*Point de suivi

Il est proposé par madame Tremblay, appuyée par madame Mireille Rioux, de procéder à l'adoption du projet éducatif, tel que présenté; le projet éducatif est adopté à l'unanimité.

## 10. Approbation de la grille-matières

#CE23/24-18

Le document présentant la grille-matières 2024-2025 a été préalablement transmis par courriel à l'ensemble des membres.

L'approbation de la grille-matière par les membres du personnel enseignant s'est faite lors de l'assemblée générale du vendredi 16 février 2024.

La direction présente quelques particularités en lien avec la grille :

- En 1<sup>re</sup> secondaire, la concentration Volleyball a été ajoutée.
- En 4° secondaire, pour *Mathématique*, autant à la formation générale qu'au PEI, le choix *Technico-sciences* a été retiré.
- En 5e secondaire, pour Mathématique, au PEI, le choix Technico-sciences a été retiré.
- En 4<sup>e</sup> secondaire, pour les cours optionnels de la formation générale, le choix *Football* a été ajouté.
- En 5° secondaire, pour les cours optionnels de la formation générale, le choix *Football* a été ajouté.

La grille-matières du parcours CPC sera retirée. Les grille-matières des services *Perspective* et *Trajectoire* seront ajoutées.

Il est proposé par madame Cliche, appuyée par madame Rodrigue, que la grille-matières 2024-2025 soit approuvée, telle que présentée; la grille-matières 2024-2025 est approuvée à l'unanimité.

## 11. Informations du représentant au comité de parents

Madame Breton, représentante au comité de parents, mentionne que la dernière rencontre s'est déroulée le mercredi 25 octobre 2023 et que la prochaine se déroulera le mercredi 13 mars 2024.

## 12. Informations du parlement étudiant

Madame Amély Fleurant, vice-présidente, partage certaines informations en lien avec le parlement étudiant.

Tout d'abord, il est mention du *Bal de printemps* (initialement nommé *Bal en blanc*) destiné aux élèves de 5° secondaire. Cette soirée se déroulera le 22 mars 2024, de 19 h à 22 h. Les fonds amassés dans le cadre de cette soirée iront au profit du bal de finissants. Plusieurs activités seront offertes durant cette soirée : bar à bonbons; photobooth; musique; punch sans alcool. Un bracelet sera décerné aux participants seulement et cette soirée nécessitera la surveillance d'adultes.

Le parlement étudiant s'est impliqué dans les différentes activités proposées dans le cadre de la journée de la Saint-Valentin, telle que la vente de roses.

Pour bien occuper les élèves durant l'heure du dîner, il est suggéré de prévoir plus d'activités.

La finale locale de *Secondaire en spectacle* aura lieu le jeudi 29 février 2024. Les fonds amassés lors de cet évènement seront remis à la *Fondation Jeunes en Tête* qui a pour mission de prévenir la détresse psychologique des jeunes de 11 à 18 ans au Québec.

## 13. Informations de la direction

## 13.1. Politique d'intégrité qui concerne l'utilisation de l'intelligence artificielle (PEI)

Un document nommé *Politique d'intégrité en milieu scolaire* a été préalablement transmis par courriel à l'ensemble des membres.

Les membres sont donc informés de cette politique de l'intégrité intellectuelle qui a pour but d'accompagner les élèves dans leurs apprentissages en les rendant de plus en plus autonomes et responsables vis-à-vis de la recherche. Les élèves sont encouragés à effectuer des recherches, à entreprendre des actions et à réfléchir de manière critique sur leurs apprentissages.

#### 13.2. Modification du calendrier scolaire

À ce sujet, le 24 janvier 2024, un courriel a été transmis à l'ensemble des membres du CE.

En résumé, pour l'ensemble des élèves de l'école :

- Fin de la 2<sup>e</sup> étape : vendredi 23 février 2024;
- Publication des bulletins : vendredi 15 mars 2024;
- Rencontre de parents : jeudi 21 mars 2024, en soirée.

En fonction des nouvelles dates d'épreuves du ministère de l'Éducation, les zones grisées seront ajustées. La version finale du calendrier sera publiée sur le site Web de l'école. \*Point de suivi

### 13.3. Plan de rattrapage

Dans le cadre du plan de rattrapage annoncé par le ministère de l'Éducation, la direction rappelle aux membres de l'offre de services ajoutée aux mesures de soutien actuelles.

- Co-enseignement en classe;
- Récupérations sur l'heure du midi;
- Activités de remédiation et de consolidation des apprentissages en journée pédagogique;
- Activités de remédiation et de consolidation des apprentissages lors de la semaine de relâche.

Selon les besoins des élèves et les ressources disponibles, le plan de rattrapage sera évolutif jusqu'en juin. Des temps de régulation seront planifiés afin de statuer sur la continuité des activités de rattrapage, sur l'évaluation des pratiques et façons, afin d'assurer la réussite du plus grand nombre d'élèves.

On souligne la générosité des membres du personnel enseignant par rapport à leur collaboration au plan de rattrapage.

### 13.4. Travaux été 2024

La direction informe les membres que les casiers du vestiaire des joueurs de football seront changés d'ici le début de la prochaine année scolaire et que la surface du terrain de football sera refaite cet été.

## 13.5. Plan d'action pour contrer la violence et l'intimidation

Ce point sera reporté à l'ordre du jour de la prochaine séance.

## 14. Questions diverses

14.1. Départ de madame Laurence Bédard, directrice adjointe

La direction informe les membres du départ de madame Laurence Bédard, directrice adjointe de la 1<sup>re</sup> secondaire et du parcours CPC. Madame Karine Raymond, enseignante en français de 1<sup>re</sup> secondaire, a été libérée de ses fonctions pour porter de l'aide à la direction, dans l'attente de l'arrivée de la nouvelle direction adjointe.

14.2. Taux de réponse des membres pour l'approbation d'activités (sondages)

Puisque le taux de réponse est faible, la présidente rappelle aux membres l'importance de répondre aux sondages d'approbation d'activités éducatives qui sont transmis par courriel.

15. Date et lieu de la prochaine séance

La prochaine séance du conseil d'établissement aura lieu le lundi 15 avril 2024 à 18 h 45, dans la bibliothèque.

16. Clôture de la séance

#CE 23/24-19

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 20 h 45 par monsieur Louis-Alexandre Lavoie et madame Amély Fleurant, que la séance soit levée.

Mélanie Daudelin, rédactrice du procès-verbal

Karina Hayes

Directrice

Pascale Breton

Présidente du conseil d'établissement